



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché ( avis rectificatif )

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-51681>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **26-51681**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Ministère de l'action et des comptes publics - Direction des achats de l'Etat

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité publique centrale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Affaires économiques

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Financement de projets labellisés, en cours ou éligibles à la labellisation en France métropolitaine et prestations associées permettant la compensation des émissions de gaz à effet de serre (GES) issues des déplacements professionnels par voie aérienne des services de l'Etat, de ses établissements publics ou autres organismes

**Description** : L'accord-cadre a pour objet le financement de projets labellisés, en cours ou éligibles à la labellisation en France métropolitaine et prestations associées permettant la compensation des émissions de gaz à effet de serre (GES) issues des déplacements professionnels par voie aérienne des services de l'Etat, de ses établissements publics ou autres organismes.

**Identifiant de la procédure** : 62faad9d-2452-45db-b741-545dd5cb8d46

**Identifiant interne** : DAE\_2026\_COMPENSATION\_CARBONE

**Type de procédure** : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

**La procédure est accélérée** : non

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 90713000 Services de conseils environnementaux

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 77231600 Services de boisement

### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Ville** : Les lieux d'exécution des prestations - soit des projets de compensation - sont situés en France métropolitaine, Corse comprise, hors DROM-COM. Ainsi, aucun projet ne sera donc financé dans les territoires ultramarins.

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 10,880,326 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre** : 32,640,978 Euro

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires** : Conformément à l'article L. 2113-7 du code de la commande publique, une convention constitutive de groupement de commandes permanent a été conclue entre la DAE et les établissements publics de l'État bénéficiaires du présent marché listés en annexes 1 et 2 du CCAP. Afin de promouvoir l'égalité des chances, l'acheteur applique l'article L.2112-2 du code de la commande publique en prévoyant une clause obligatoire de formation sous statut scolaire applicable aux lots 1 et 2. Dans une volonté de protection de l'environnement, il est fait application de l'article R.2111-10 du code de la commande publique pour les lots 1 et 2 en prévoyant une spécification technique à caractère environnemental à l'article 13.6.1 « exigence sur les critères additionnels de sélection des projets ou « co-bénéfices » des projets labellisés avec le Label Bas-Carbone (LBC) ou équivalents » du CCAP. Dans une volonté de protection de l'environnement, il est fait application de l'article L.2112-2 du code de la commande publique pour les lots 1 et 2, en prévoyant une condition d'exécution des prestations comportant des éléments à caractère environnemental à l'article 13.3.3 « plan de progrès » du CCAP et 9.4.3 « modalité de transmission des informations relatives au projet » du CCTP. Chaque lot de l'accord-cadre est un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire et exécuté par l'émission de bons de commande. Les lots 1 et 2 de l'accord-cadre sont conclus pour une durée ferme de 24 mois à compter de sa date de notification puis renouvelable 2 fois par tacite reconduction pour des périodes de 12 mois. Les candidats ont le choix de présenter leur candidature : - sous forme de document unique de marché européen électronique (DUME) en utilisant le service DUME ou le service exposé de PLACE - sous forme de candidature standard en utilisant les formulaires DC1 et DC2 Lettre de candidature ou formulaire DC1 (téléchargeable à partir du lien <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou équivalent, dûment rempli et daté. Dans le cas d'un groupement d'opérateurs économiques, le formulaire DC1 sera complété pour chaque membre du groupement. - Déclaration du candidat ou formulaire DC2 (téléchargeable à partir du lien <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>), ou équivalent, dûment rempli et daté. En cas de candidature groupée, le DC2 est rempli par chaque membre du groupement. Les soumissionnaires sont libres de présenter une offre pour chacun des lots. Le nombre de lots qui pourra être attribué à un même soumissionnaire est limité à un (1). Toutefois, l'acheteur se réserve la possibilité, de déroger à cette règle dans l'hypothèse où l'application de celle-ci conduirait à déclarer un lot infructueux, faute d'un nombre d'offres conformes suffisant. Les critères et sous-critères d'attribution des lots 1 et 2 et leur pondération sont précisés à l'article 7.5 du Règlement de consultation.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

**2.1.5 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2**

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 1**

## **Section 5 - Lot**

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001**

**Titre :** Projets élaborés dans le cadre de méthodes forestières ou assimilés

**Description :** Le lot 1 de l'accord-cadre a pour objet le financement de projets labellisés, en cours ou éligibles à la labellisation élaborés dans le cadre de méthodes forestières ou assimilées en France métropolitaine et prestations associées, permettant la compensation des émissions de gaz à effet de serre (GES) issues des déplacements professionnels par voie aérienne des services de l'Etat, de ses établissements publics ou autres organismes.

**Identifiant interne :** Lot 1

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90713000 Services de conseils environnementaux

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 77231600 Services de boisement

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

**5.1.3 Durée estimée**

**Durée :** 4 An

**5.1.5 Valeur**

**Valeur estimée hors TVA :** 5,429,094 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 16,287,282 Euro

**5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Les lieux d'exécution des prestations - soit des projets de compensation - du lot 1 de l'accord-cadre sont situés en France métropolitaine, Corse comprise, hors DROM-COM. Ainsi, aucun projet ne sera donc financé dans les territoires ultramarins.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** C1:La valeur technique évaluée à partir de l'offre technique du soumissionnaire et notamment de son mémoire technique-50 pts SC1:Qualité du portefeuille de projets forestiers envisagés pour compenser 27 145 tonnes-10 pts SC2:Pertinence de la méthodologie proposée en termes de gouvernance de suivi des projets et simplicité de gestion pour les bénéficiaires-23 pts SC3:Pertinence de la méthodologie d'identification des risques et solutions associées-12 pts SC4:Pertinence de la composition de l'équipe dédiée au déploiement et à l'exécution de l'AC-Pondération:5 pts Le CRT détaille les SC et leur pondération C2:Le prix des prestations apprécié au regard du montant total de l'annexe financière-40 pts C3:Environnemental évalué à partir de l'offre technique du soumissionnaire et notamment de son mémoire technique via la complétude de l'annexe du présent règlement de consultation « RC\_Annexe2\_CRT\_Critère environnemental\_CompensationCarbone\_2026 » qui en précise la pondération respective-10 pts

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=EntrepriseEntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2945177&orgAcronyme=a4n>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=EntrepriseEntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2945177&orgAcronyme=a4n>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Non autorisée

**Date limite de réception des demandes de participation :** 03/06/2026 à 12:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 100

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Informations relatives aux délais de recours :** 1) le référé précontractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12, et R. 551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat, 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R.551-7 à R. 551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée, 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass., 4 avril 2014, Département de Tarn et Garonne, req. n o 358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées "

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002**

**Titre :** Projets élaborés dans le cadre de méthodes agricoles ou assimilés

**Description :** Le lot 2 de l'accord-cadre a pour objet le financement de projets labellisés, en cours ou éligibles à la labellisation élaborés dans le cadre de méthodes agricoles ou assimilées en France métropolitaine et prestations associées, permettant la compensation des émissions de gaz à effet de serre (GES) issues des déplacements professionnels par voie aérienne des services de l'Etat, de ses établissements publics ou autres organismes.

**Identifiant interne :** Lot 2

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90713000 Services de conseils environnementaux

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 77100000 Services agricoles

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

**5.1.3 Durée estimée**

**Durée :** 4 An

**5.1.5 Valeur**

**Valeur estimée hors TVA : 5,451,232 Euro**

**Valeur maximale de l'accord-cadre : 16,353,696 Euro**

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires** : Les lieux d'exécution des prestations - soit des projets de compensation - du lot 2 de l'accord-cadre sont situés en France métropolitaine, Corse comprise, hors DROM-COM. Ainsi, aucun projet ne sera donc financé dans les territoires ultramarins.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères** : C1:La valeur technique évaluée à partir de l'offre technique du soumissionnaire et notamment de son mémoire technique-50 pts SC1:Qualité du portefeuille de projets agricoles envisagés pour compenser 27 144 tonnes-10 pts SC2:Pertinence de la méthodologie proposée en termes de gouvernance de suivi des projets et simplicité de gestion pour les bénéficiaires-23 pts SC3:Pertinence de la méthodologie d'identification des risques et solutions associées-12 pts SC4:Pertinence de la composition de l'équipe dédiée au déploiement et à l'exécution de l'AC-5 pts Le CRT détaille les sous-critères et leur pondération. C2:Le prix des prestations apprécié au regard du montant total de l'annexe financière-40 pts C3:Environnemental évalué à partir de l'offre technique du soumissionnaire et notamment de son mémoire technique via la complétude de l'annexe du présent règlement de consultation « RC\_Annexe2\_CRT\_Critère environnemental\_CompensationCarbone\_2026 » qui en précise la pondération respective-10 pts

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=EntrepriseEntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2945177&orgAcronyme=a4n>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=EntrepriseEntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2945177&orgAcronyme=a4n>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variante** : Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres** : Non autorisée

**Date limite de réception des demandes de participation** : 03/06/2026 à 12:00

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 100

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Informations relatives aux délais de recours :** 1) le référé précontractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12, et R. 551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat, 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R.551-7 à R. 551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée, 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass., 4 avril 2014, Département de Tarn et Garonne, req. n o 358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées "

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Ministère de l'action et des comptes publics - Direction des achats de l'Etat

**Numéro d'enregistrement :** 13002220500012

**Adresse postale :** 59, boulevard Vincent Auriol

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75013

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** fpgi.dae@finances.gouv.fr

**Téléphone :** +33 1 44 97 34 61

**Profil de l'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Paris

**Numéro d'enregistrement :** 17750005500013

**Adresse postale :** 7, rue de Jouy

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75004

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-paris@juradm.fr

**Téléphone :** +33 1 44 59 44 00

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

## Section 10 - Modification

**Version de l'avis antérieur à modifier :** bf7fe0cc-7d0a-43bf-933b-c11bae9af233-01

**Principale raison de la modification :** Correction par l'acheteur

**Description :** Les montants estimatifs et maximums HT de l'accord-cadre sont modifiés. Point 2.1.3 : au lieu de : "Valeur estimée hors TVA : 10 880 326,00 EUR" et "Valeur maximale de l'accord-cadre : 32 640 978,00 EUR", lire : "Valeur estimée hors TVA : 10 993 948,00 EUR" et "Valeur maximale de l'accord-cadre : 32 981 844,00 EUR". Les montants estimatifs et maximums HT du lot 1 et du lot 2 sont également modifiés. Le sous-critère 1 du critère 1 des lots 1 et 2 est également modifié.

### 10.1 Modification

**Identifiant de la section :** LOT-0001

**Identifiant de la section :** LOT-0002

**Description des modifications :** Lot 1 - Point 5.1.5 : au lieu de : "Valeur estimée hors TVA: 5 429 094,00 EUR" et "Valeur maximale de l'accord-cadre : 16 287 282,00 EUR", lire : "Valeur estimée hors TVA : 5 512 777,00 EUR" et "Valeur maximale de l'accord-cadre : 16 538 331,00 EUR". Lot 1 - Point 5.1.10 : au lieu de : "SC1:Qualité du portefeuille de projets forestiers envisagés pour compenser 27 145 tonnes - 10 pts", lire : "SC1 : Qualité du portefeuille de projets forestiers envisagés pour compenser 27 563 tonnes - 10 pts" Lot 2 - Point 5.1.5 : au lieu de : "Valeur estimée hors TVA : 5 451 232,00 EUR" et "Valeur maximale de l'accord-cadre : 16 353 696,00 EUR", lire : "Valeur estimée hors TVA : 5 481 171,00 EUR" et "Valeur maximale de l'accord-cadre : 16 443 513,00 EUR". Lot 2 - Point 5.1.10 : au lieu de : "SC1:Qualité du portefeuille de projets agricoles envisagés pour compenser 27 144 tonnes - 10 pts", lire : "SC1 : Qualité du portefeuille de projets forestiers envisagés pour compenser 27 405 tonnes - 10 pts"

**Les documents de marché ont été modifiés le :** 28/05/2026

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : ac65d93e-f0bd-4733-a2c8-b8bee26f25ec - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 26/05/2026 à 18:02

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 26/05/2026